

Association Comptage, Protection et Animation à Lizarrieta (C PAL)

Procès-Verbal de l'assemblée générale

Du 8 octobre 2022.

Le 08/10/22 à 19h30 s'est tenue à la maison Hordago, col de Lizarrieta 64310 Sare, l'assemblée générale de l'association C PAL ci-après relatée :

Présents : Karine Drost, Etienne Rogeau (Président de séance), Aurélien André (secrétaire de séance), Sara Le Marchand (par visio), Michel Leconte, Théo Aubry, Cassandre Blondel, Christian Warnet, Didier Domec

Procurations : Nicolas Chenaal et Fabien Delorme représentés par Aurélien André

Serge Barande représenté par Michel Leconte

Alain Garcia représenté par Karine Drost

La liste ci-dessus est certifiée exacte par le président de séance et le secrétaire de séance. Le président de séance rappelle que conformément aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présent.es ou représenté.es et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présent.es ou représenté.es. Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après:

Bilan financier :

Le président de la séance donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice en cours. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges, le résultat de l'exercice en cours, la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées pour la réalisation des objectifs de l'association. Il donne toutes les informations et les explications requises. Ces comptes sont présentés ci-après:

Rapport d'activité :

Saison 2022 : Pour cette nouvelle saison, les spotteurs permanents ont été choisis par le CA en fonction des disponibilités de chacun. Théo Aubry est présent du 15/08 au 15/11. Adrien De Montaudoin était présent du 15/08 au 12/09. Cassandre Blondel est présente depuis le 12/09 et jusqu'au 15/11. A cela Karine Drost est venue prêter main forte et est présente depuis le 24/08, Flora Tavernier étant également présente pour la quasi-totalité de la saison. L'ensemble de la période de suivi est donc couverte par la présence d'au-moins 2 spotteurs qualifiés, objectif prioritaire de l'association chaque année.

Les effectifs d'oiseaux migrateurs sont assez bons, dans la moyenne des 4 dernières années voire au-dessus. Seules les cigognes blanches voient leur effectif baisser de moitié.

Un manque important de présence bénévole est noté pour le début de saison et en particulier le mois de septembre. Il y avait une volonté du CA de réduire le nombre de personnes présente sur le spot et au campement au vu de la charge de travail que leur encadrement réclame aux spotteurs permanents. Il avait donc été décidé de limiter le nombre de bénévoles à 4 simultanément. Un planning est donc mis en place dès le printemps pour gérer l'accueil des bénévoles souhaitant intégrer l'équipe de suivi. Ce planning était bien rempli sur toute la période de suivi, malheureusement nous avons constaté de nombreux désistements de dernière minute. Il ressort de la discussion que l'accent doit être mis auprès des bénévoles qui s'inscrivent sur l'engagement pris vis-à-vis de l'association. Les spotteurs permanents demandent également un accès au planning afin de pouvoir le mettre à jour lorsqu'une place se libère.

Ce manque de bénévole constaté cette saison est mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

L'animation : le nombre de visiteurs est d'environ 3200 au 08/10 (environ 1000 en Aout, 1700 septembre). Un stand de vente de souvenirs a été mis en place sur le col contenant des cartes postales, des autocollants, des pop-ups montés ou en kit et des posters ; tout cela à prix libre. Les meilleures ventes sont les posters, les pop-ups, et la carte postale représentant un vol de pigeon. Une réflexion sur l'esthétique de l'autocollant et la création de nouveaux panneaux d'animation doit être menée en CA.

Pollution au plomb :

Des prélèvements de sols et de champignons ont été effectués par des membres de l'association lors de la saison 2021, dans la forêt de Sare. Ils ont été envoyés à la plateforme M&Ms de l'université de Bordeaux. L'analyse a été effectuée sous la responsabilité scientifique de Emilie P. Dassié et les résultats nous sont parvenu fin 2021. Ils montrent une forte présence de plomb dans les échantillons analysés (jusqu'à 1490mg/Kg dans le sol ; 35,6mg/kg dans les champignons).

Ces chiffres nous permettent d'alerter les acteurs concernés (Mairie de Sare, CAPB, Animatrice du DOCOB Natura 2000, fédération de chasse 64) sur la pollution au plomb générée par le tir au vol dans une zone classée Natura 2000 et Forêt Classée. La position de l'association est qu'une enquête scientifique approfondie devrait être menée par l'un de ces acteurs pour évaluer l'impact de cette pollution sur l'écosystème naturel, sur le cheptel et sur la santé humaine.

Une réunion réclamée par la fédération de chasse 64 a eu lieu à la mairie de Sare le 2 mai 2022. Elle réunissait les élus de Sare, la CAPB, la société de chasse de Sare et C PAL. Le sujet de la pollution au plomb a été évoqué sans qu'aucune avancée ne puisse être constatée, la fédération de chasse refusant catégoriquement de prendre en compte les analyses et remarques de notre association.

A notre demande, le maire de Sare nous a reçus (F. Tavernier, K. Drost et A. André) le 16 septembre 2022. Nous avons pu lui remettre en main propre les résultats d'analyses de sols et champignons et évoquer en profondeur ce sujet. Nous avons reçu une écoute attentive, le maire et son équipe affirmant qu'il ne prenait pas ce sujet à la légère et qu'ils étaient maintenant conscients de cette problématique de la présence de grandes quantités de plombs dans la forêt de Sare.

Coupe des arbres gênant la vue sur le col :

Lors de la réunion du 16/09, le maire de Sare et Tati Agesta, conseiller municipal en charge de la forêt, nous ont assuré qu'ils feraient le nécessaire pour que les arbres nous empêchant de spotter soient coupés en têtard dès cet hiver. Cela représente un chantier important qui pourrait avoir lieu en plusieurs hivers. Le 10/10/22, Mr Agesta et S. Barneix, premier adjoint, viendront sur le col pour reconnaître avec nous les zones prioritaires à couper dès cet hiver.

Projet Colombins

Le projet de baguage des pigeons colombins attrapés par les filetiers d'Etxalar est reconduit cette année. C PAL s'est engagé financièrement sur cette action pour que Michel Leconte (bagueur CRBPO) soit assuré de pouvoir mener l'action à bien. Toute source de financement autre est la bienvenue.

Des panneaux explicatifs du projet ont été réalisés par M. Leconte. Un panneau en français est installé sur le col parmi les panneaux d'animations, un autre en basque est installé aux filets pour toucher les nombreux visiteurs.

Investissements

La plupart des investissements réclamés par l'assemblée générale concerne des livres : le Forsman, le Guide Ornitho en grand format, l'Atlas des oiseaux migrateurs (qui doit sortir avant l'hiver), le Gensbol.

La long-ue-vue de l'association doit également faire l'objet d'un suivi en SAV pour sa durabilité.

Bilan Moral

Le bilan moral est voté à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Le renouvellement du CA prévu par les statuts implique que Adrien de Montaudoïn, Sara le Marchand et Aurélien André soient sortant du CA. Ils renouvellent tous trois leur candidature et sont tous les trois réélus à l'unanimité.

Aucune nouvelle candidature pour le CA cette année.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance, Etienne Rogeau

Le secrétaire de séance, Aurélien André